



« Le vaccin contre la grippe : un geste simple qui peut sauver des vies. »

Le vaccin contre la grippe peut sauver la vie des personnes âgées et des personnes qui souffrent de maladies chroniques.

Vaccin contre la grippe 2018-2019

Qu'entend-on par grippe saisonnière (influenza) ?

La grippe saisonnière est un virus très infectieux des voies respiratoires qui peut mettre la vie en danger.

La grippe peut-elle provoquer des maladies graves ?

La grippe est une maladie grave qui peut s'avérer mortelle chez les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les femmes enceintes.

Simple rhume ou grippe ?

Les symptômes de la grippe surviennent subitement avec de la fièvre, des douleurs musculaires, des maux de tête et un état de fatigue. Un rhume est beaucoup moins grave que la grippe.

Un rhume commence progressivement avec des maux de gorge et le nez bouché ou un écoulement nasal.

Les symptômes d'un rhume sont généralement légers comparés à ceux de la grippe.

Qu'est-ce que la vaccination contre la grippe saisonnière (annuelle) ?

Chaque année, le vaccin contre la grippe saisonnière (annuelle) protège contre trois souches virales de la grippe commune. Le virus de la grippe change d'année en année – c'est la raison pour laquelle un nouveau vaccin contre la grippe doit être administré chaque année.

Comment le vaccin contre la grippe saisonnière agit-il ?

Le vaccin contre la grippe saisonnière aide votre système immunitaire à produire des anticorps contre le virus de la grippe.

Ainsi, si une personne qui a été vaccinée entre en contact avec le virus, ces anticorps attaquent le virus et stoppent la maladie.



Le vaccin contre la grippe est-il sûr ?

Le vaccin contre la grippe saisonnière est administré depuis plus de 60 ans à des millions de personnes dans le monde. Les réactions sont généralement modérées et les effets secondaires graves sont très rares. Le vaccin contre la grippe saisonnière ne peut pas vous donner la grippe.

À qui est destiné le vaccin contre la grippe saisonnière ?

La vaccination contre la grippe est fortement recommandée pour :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes atteintes de maladies chroniques telles que le diabète, des pathologies cardiaques, rénales, hépatiques, pulmonaires y compris la BPCO et neurologiques,
- Les personnes dont le système immunitaire est déficient à cause d'une maladie ou d'un traitement, y compris les patients atteints d'un cancer,
- Les personnes dont l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse 40,
- Les femmes enceintes (peut être administré à n'importe quel stade de la grossesse),
- Les résidents d'établissements de soins et autres institutions de long séjour,
- Le personnel de santé,
- Le personnel de soins,
- Les personnes en contact étroit avec des volailles, oiseaux aquatiques ou porcins.

Qui NE devrait PAS recevoir le vaccin contre la grippe saisonnière ?

Le vaccin est contre-indiqué pour toute personne ayant fait une grave réaction allergique (anaphylaxie) à une dose précédente de vaccin ou à l'un de ses composants. Les patients recevant un traitement par inhibiteurs de point de contrôle immunitaire (par exemple l'ipilimumab et le nivolumab) **ne devraient pas** recevoir le vaccin contre la grippe, en raison d'une incidence accrue des effets indésirables d'origine immunologique.

Le vaccin contre la grippe peut-il me donner la grippe ?

Non. Le vaccin contre la grippe ne peut pas vous donner la grippe parce qu'il ne contient aucun virus actif de la grippe.

Qu'en est-il des personnes allergiques à l'œuf ?

Les personnes allergiques à l'œuf peuvent se faire vacciner contre la grippe saisonnière.

Ceci peut être fait par votre médecin traitant ou vous pouvez vous adresser à un service hospitalier compétent.



Dans quel cas l'administration du vaccin doit-elle être repoussée ?

Il y a très peu de cas dans lesquels la vaccination doit être reportée. La programmation du vaccin doit être reportée si vous avez une maladie aiguë avec plus de 38 °C de température.

Pourquoi les femmes enceintes doivent-elles se faire vacciner contre la grippe saisonnière ?

Les femmes enceintes doivent être vaccinées contre la grippe dans la mesure où elles sont désignées comme étant exposées à un risque accru de complications graves en cas de contraction de la maladie. Le vaccin contre la grippe protège les femmes enceintes pendant leur grossesse et offre une protection continue à leur nouveau-né au cours des premiers mois de sa vie. Si vous êtes enceinte, veuillez lire la brochure du HSE relative à la grippe à l'attention des femmes enceintes (Health Service Executive).

Quand devriez-vous recevoir le vaccin contre la grippe ?

La vaccination doit se faire en septembre et octobre.

À partir de combien de temps après son administration le vaccin agit-il ?

Le vaccin commence à faire son effet à partir de deux semaines.

Quels symptômes peuvent se manifester après la vaccination ?

Les effets secondaires les plus courants sont légers et peuvent inclure un endolorissement, des rougeurs ou gonflements au niveau du site d'injection. Des maux de tête, de la fièvre, des douleurs et un état de fatigue peuvent se manifester.

Je suis dans un des groupes à risques, comment me faire vacciner ?

Les personnes de 18 ans et plus peuvent dès à présent consulter leur généraliste ou se rendre chez leur pharmacien.

Les personnes mineures doivent consulter leur généraliste pour se faire vacciner.

Si vous détenez une carte médicale ou une carte de visite chez le généraliste, le vaccin et la consultation sont gratuits.

Si vous n'avez pas de carte médicale ni de carte de visite chez le généraliste, le vaccin contre la grippe saisonnière sera gratuit mais la consultation sera à votre charge.



Veillez DÈS À PRÉSENT prendre rendez-vous auprès de votre généraliste ou de votre pharmacien.

Vaccin pneumococcique

Si vous avez 65 ans ou plus, ou que vous souffrez d'une affection médicale de longue durée, demandez conseil à votre médecin quant au vaccin pneumococcique qui protège contre la pneumonie si vous ne l'avez pas encore reçu.

En règle générale, vous avez seulement besoin de recevoir ce vaccin UNE seule fois

Ce vaccin peut être administré le même jour que le vaccin contre la grippe.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.hse.ie/flu www.winterready.ie

Rendez-vous sur www.hpra.ie ou scannez le code QR pour lire les informations sous licence (brochure à l'attention des patients intitulée « PIL ») concernant le vaccin.

